

Cette année nous allons travailler sur la sécurité routière.

Nous allons :

- Apprendre à lire les panneaux
- Apprendre à circuler
- Apprendre quelques éléments du code de la route
- Reconnaître les dangers de la route
- Apprendre à respecter les règles du code de la route



ASSR : Attestation Scolaire de Sécurité Routière

Niveau 1 : on peut aller passer le BSR dans une auto-école

Niveau 2 : on peut aller s'inscrire pour passer le permis de conduire dans une auto-école.

BSR : Brevet de sécurité Routière. On le passe à l'auto-école. Ce brevet est un permis de conduire les scooters et mobylettes.



Prénom :..... Date :.....

As -tu bien retenu ?



L' ASSR c'est l' A.....S.....de S..... R.....

Il existe :

- 1 niveau
- 2 niveaux
- 3 niveaux



Le BSR c'est le B.....de S..... R.....

Il permet de conduire les

Avec l'ASSR niveau 1 je peux :

- passer le permis
- conduire un scooter
- passer le BSR



Avec l'ASSR niveau 2 je peux :

- conduire un scooter
- conduire une voiture
- m'inscrire pour passer le permis